

## **Le Forfait Sport, nouvelle prestation du CNAS**

**Guyancourt, le 31 août 2021** – En cette rentrée sportive, le CNAS ouvre une nouvelle prestation à tous ses bénéficiaires : le Forfait Sport !

Pour toute adhésion à un club de sport\*, le bénéficiaire qui sollicite cette aide percevra un montant forfaitaire, versé sans condition de ressources :

- 35 € maximum pour les célibataires, les couples ou les familles de 1 à 2 enfants à charge,
- 60 € maximum pour les familles d'au moins 3 enfants à charge.

Depuis toujours, le CNAS façonne son offre pour contribuer au bien-être des personnels territoriaux, tant dans leur vie privée que professionnelle. Le Forfait Sport y participe, comme il concourt aussi à la vitalité de l'écosystème local.

*\*Sur présentation d'une ou plusieurs facture(s) au nom du bénéficiaire et/ou ayant(s) droit*

**Votre contact presse :**  
David QUAILLET  
Journaliste - Chargé de communication  
Tél. : 01 30 48 26 50 - 06 70 92 27 97